

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 620

Artikel: Carrières féminines : (suite de la 1re page)

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Voici les timbres du 1^{er} août, dont nous recommandons bien chaudement l'achat à nos lecteurs. D'abord parce que leur vente apporte des ressources appréciables à ce Don National indispensable pour l'aide à nos soldats, et à l'Alliance suisse des Samaritains dont le travail est si utile; puis aussi parce qu'ils ont — celui du bimillenaire de Genève — fait du simple geste de les collecter sur un enveloppe une joie pour les yeux! Rarément un de nos timbres-poste suisse fut aussi bien réussi que celui-là: que le chiffre de sa vente prouve son succès.

Cliché Bureau de Presse du Don National Suisse.

(Zurich) nous apporte des considérations aussi captivantes qu'approfondies sur l'esprit national suisse et la nécessité d'en imprégner notre jeunesse. Que la patrie soit en nous et pas uniquement autour de nous! et que non seulement nos paroles, mais aussi notre attitude et notre activité impressionnent salutairement la jeunesse! que nous soyons, de même que nos paysages, une harmonie de douceur et de ténacité, car alors nous porterons véritablement notre patrie dans notre cœur, et nous pourrions agir sur la jeunesse et témoigner en faveur de notre pays.

C'est avec des paroles de reconnaissance que M^{me} Mercier clôtura l'Assemblée générale de 1942. L'après-midi fut consacrée à la visite des célèbres établissements de bains de Baden, et vers le soir les participantes se dispersèrent, emportant de cette charmante et hospitalière cité un nouveau zèle au travail.

(Libre traduction française)

V. H.

A travail égal...

Notre confrère britannique, *The International Women's News*, relève avec une indignation justifiée les tarifs annoncés pour la rétribution des enfants chargés par une commission du Ministère de l'Agriculture de la cueillette durant cet été des baies et des petits fruits. (Ce n'est donc pas seulement chez nous que l'on s'ingénie à ne rien laisser perdre de ce que nous prodigue la bonne Nature!). Car voilà-t-il pas en effet que, même pour ces mioches, l'on a établi des tarifs différents suivant le sexe!

Soit

Garçons de plus de 16 ans	8 d. l'heure
Filles »	6 d. »
Garçons de moins de 16 ans	6 d. »
Filles »	4 d. 1/4 »

Comme le remarque judicieusement notre confrère, les prix payés jusqu'à présent pour ce travail plus ou moins accompli en amateur étaient les mêmes pour chacun, alors que ce nouveau barème, introduit en même temps que l'organisation rationnelle de cette tâche, contribue tout simplement à inférioriser une fois de plus la valeur du travail féminin, en stipulant qu'une fillette active sera toujours moins payée qu'un garçon paresseux!

Carrières féminines

(Suite de la 1^{re} page.)

Corsets. Lingerie.

Encore des professions où les employeurs ont de la peine, assurent-ils, à trouver du personnel de première force, qui ait le goût de son métier, et d'un travail bien fini et soigné. Nous nous demandons, en relevant ceci, si la question salariale ne joue pas aussi un rôle important, en ce qui concerne la lingerie, en tout cas? et si les ouvrières étaient mieux payées, on ne verrait pas des jeunes filles très capables, très adroites, très minutieuses, choisir, elles aussi, ce gagne pain?

Couture.

Le refrain est le même: abondance de main-d'œuvre médiocre ou d'une honnête moyenne, et très grande difficulté à trouver des ouvrières vraiment capables. Manque d'intelligence dans bien des cas; trop souvent choix de ce métier, non pas par goût, mais parce que la jeune fille n'étant guère capable d'en apprendre un autre, ses parents pensent qu'elle sera toujours assez bonne pour coudre! manque de persévérance devant les difficultés; préparation professionnelle insuffisante (trois ans d'apprentissage au minimum devaient être imposés); emploi de l'apprentie à des travaux purement ménagers par des couturières peu consciencieuses; manque de goût et de culture, nécessité de cours de perfectionnement, pour la coupe surtout, les coupeuses qualifiées étant rares... il est intéressant de voir dix-huit patronnes couturières de Lausanne faire à l'unanimité

ou presque les mêmes déclarations! Il y a là de sérieuses indications dont il faut souhaiter que les intéressées tiennent compte.

Mode.

La mode est un art: on naît modiste, on ne le devient pas. Une jeune fille qui n'a pas reçu du ciel ce don en partage pourra devenir une couturière passable, mais ne sera jamais qu'une modiste lamentable. Tel est l'avis exprimé sans ambage par quinze modistes lausannoises.

D'autre part, font-elle remarquer, il s'agit là d'un métier saisonnier qui comporte chaque année des périodes de chômage forcé durant lesquelles l'ouvrière perd « la main ». C'est pourquoi certaines suggèrent de faire apprendre aux jeunes modistes un second métier, comme celui de remmailleuse de bas, par exemple, ou de stoppeuse, qui leur permettrait de continuer à gagner durant la morte saison. Plusieurs réclament plus de sévérité dans l'enseignement professionnel, comportant périodiquement une sélection impitoyable et le congédiement des maladroites et des médiocres.

Photographie.

Beaucoup de persévérance, une ferme volonté de perfectionnement, la lecture assidue des publications techniques, un intérêt éveillé pour tout procédé nouveau: telles sont les qualités qu'en plus des aptitudes spéciales, l'on réclame de ces travailleuses-là.

Repassage en teinturerie.

Voilà un métier à recommander à des jeunes filles robustes, minutieuses, capables d'initiative, et qui offre à celles qui possèdent ces qualités et se sont spécialisées une situation stable et largement rétribuée. Avis aux amateurs, car le personnel bien préparé fait défaut.

Magasins.

A la presque unanimité (31 sur 33) les chefs de magasins estiment que leur personnel manque des qualités nécessaires à une bonne vendeuse, ceci non point tant par défaut d'intelligence que par défaut de psychologie, lenteur et maladresse d'esprit! Ils lui reprochent aussi de manquer d'ambition, de se satisfaire trop facilement, de négliger les occasions de perfectionnement, et insis-

On sèche !...

Le Cartel romand H. S. M. nous communique :

La nécessité de conserver pour l'hiver, dans la plus grande mesure possible, le surplus des légumes et des fruits qui ne peuvent pas être consommés immédiatement, a engagé de nombreuses localités romandes à organiser une installation de séchage, mise à la disposition des producteurs, si modestes soient-ils.

Genève a son séchage qui a fonctionné déjà en 1941, il en est de même de Lausanne. La ville de Nyon a étudié un projet et va passer à l'exécution. Vevey a passé une convention avec les installations de Martigny qui travaillent pour les producteurs importants (par livraison de 300 kg.). Les petits producteurs de Martigny ont, eux, la ressource de s'adresser à l'usine de Vernayaz (chaleur récupérée). A Delémont, depuis deux ans déjà, une installation due à l'initiative privée, mais soutenue par les autorités, est au travail. La ville d'Échallens a établi, sur l'initiative de son syndic, M. Despland, un projet pour une grosse installation, d'importance plus que locale, puisque le devis d'établissement pré-

voit une somme de 200.000 fr. La ville de Neuchâtel a, depuis l'an dernier déjà, conclu un arrangement avec les usines Suchard à Serrières où sont installés 6 fours électriques pour le séchage. Des locaux de réception ont été ouverts à Neuchâtel même avec le concours bénévole des sociétés féminines. Les expériences faites sont excellentes. Les autorités du Locle ont confié le séchage aux usines de chocolat Klaus.

D'autre part, la Commission d'économie ménagère des Sociétés féminines de Genève nous informe qu'à côté des fours de séchage municipaux installés à Beaulieu, elle a repris dès le 1^{er} juillet son activité qui a donné de si heureux résultats au cours de l'exercice 1941-1942. Tous les matins, de 9 h. à midi, le public pourra apporter au local où la rue Pécolat les fruits et légumes à sécher et de plus des efforts seront faits pour constituer, comme l'an dernier, des réserves de légumes secs à distribuer l'hiver prochain à des familles dans une situation difficile. L'aide de bonnes volontés pour préparer ces légumes et ces fruits sera extrêmement appréciée: s'adresser au local de séchage.

écrivait ses ordonnances. Louise Sarasin mourut le 1^{er} janvier 1623, à l'âge de soixante-trois ans, laissant le souvenir d'une femme étonnamment savante. Mère de plusieurs enfants, elle leur transmit sa belle intelligence et son amour de l'étude. Elle avait donc pleinement réalisé toutes les possibilités d'une nature féminine complète.

Agrippa d'Aubigné ne devait pas connaître longtemps les joies paisibles des amitiés genevoises. Le voilà bientôt courant de nouveau les routes de France, livré à tous les périls insidieux qui guettent un réformé. Puis vient aussi pour lui le temps des amours douloureuses avec Diane Salviati: passion, déception, rupture! Plus tard, le mariage avec Suzann de Lezay, qu'il aime tendrement et qui le laisse veuf à quarante-trois ans, lui ayant donné cinq enfants. Il y eut encore une brève liaison, quelques années après la mort de Suzanne, d'où naquit un fils illégitime qui, par une de ces ironies du sort, devait compenser pour Aubigné, par ses qualités morales, les chagrins et les déshonneurs causés par le fils légitime.

Mais venons-en à l'objet de notre deuxième esquisse. A vrai dire, selon la stricte exactitude historique, il ne s'agit point ici d'une Genevoise d'origine; mais on nous permettra d'adopter, comme le firent ses contemporains, cette descendante d'une illustre famille de réfugiés italiens, puisqu'elle passa de nombreuses années dans notre ville et qu'elle y jouissait d'une considération méritée. Et puisque sa destinée s'est trouvée liée à un certain

moment, à celle d'Aubigné, nous devons aussi poursuivre brièvement l'histoire de notre héros.

A partir de la mort d'Henri IV, la situation d'Aubigné devient de plus en plus difficile. Mal vu à la cour de Marie de Médicis, il se brouille aussi avec ses coreligionnaires, qu'il trouve, lui, l'homme d'airain, lâches et prêts à d'inadmissibles compromis. La publication de ses poèmes vengeurs, les *Tragiques*, et de son *Histoire universelle* déchaînent les foudres de la cour. Il lui faut quitter ce royaume où il se sent chaque jour plus incompris et menacé. C'est alors qu'il regarde vers Genève, cette Sion toute disposée à l'accueillir avec enthousiasme et respect. Il s'y réfugie comme dans un havre et, deux ans après son arrivée dans nos murs, s'installe à Jussy, où il construit le château du Crest.

Il est âgé de près de soixante-douze ans lorsqu'il se remarie, le 24 avril 1623. Certes, il s'agit d'une union raisonnable, ménagée par des amis, avec une femme de cinquantecinq ans et d'un caractère à toute épreuve: Renée Burlamaqui, à qui sera dévolue la douce mission d'apaiser l'humeur souvent amère du vieux luttteur et d'entourer de tendresse ses dernières années.

Il nous est possible d'apprécier en connaissance de cause cette personnalité remarquable par la lecture de témoignages de ses contemporains, ainsi que des lettres et mémoires qu'elle a laissés et qui tous attestent chez elle une fermeté morale peu commune.

La famille Burlamaqui était originaire de Lucques, où elle s'était convertie à la foi ré-

formée, ce qui l'obligea à fuir l'Italie pour la France, où elle bénéficia de la protection de Renée d'Este, duchesse de Ferrare. C'est à Montargis que naquit Renée, en 1568; elle reçut son prénom de la duchesse, qui la présenta au baptême. Après bien des pérégrinations et changements de résidence, les Burlamaqui vinrent se fixer à Genève, en 1585. L'année suivante, Renée épousa, à l'âge de dix-huit ans, César Balbani, qui appartenait, lui aussi, à une famille réfugiée. De ce mariage, qui semble avoir été heureux, naquirent dix enfants que Renée vit mourir tous avant elle, « avec une résignation et une force d'âme, dit un de ses biographes, qui lui avaient attiré l'estime et l'admiration des citoyens et magistrats de Genève » Elle perdit son mari après trente-cinq ans de vie commune et parla toujours de lui avec les plus tendres regrets.

Les circonstances dans lesquelles fut conclu son second mariage ne manifestent pas moins de grandeur d'âme: Agrippa d'Aubigné l'avertit qu'il venait d'être frappé en France d'une quatrième condamnation à mort par contumace. C'est donc un proscrit qu'elle épousa. Mais ces tragiques contingences ne sauraient faire hésiter l'énergique Renée: quel que soit le futur destin de son époux, elle tient à l'honneur de le partager.

Ainsi se reconstitue pour Aubigné un foyer éclairé par la présence d'une femme intelligente et dévouée. La vie y était large: on recevait des hôtes illustres, on donnait des concerts, on discutait d'histoire et de poésie. Huit années s'écoulèrent paisiblement, auxquelles seule la mort d'Aubigné allait mettre fin.

En avril 1630, il tombe malade, et les lettres de Renée à sa belle-fille, M^{me} de Villette, nous restituent les derniers jours de celui qui attend la fin avec la plus chrétienne espérance:

« Il nous a rendu, écrit-elle, grands témoins de la joie qu'il ressentait; et quand il faisait des difficultés de prendre nourriture, il disait: « Ma mie, laisse-moi aller en paix, je veux manger du pain céleste ». Il a été servi en tout ce qui m'a été possible de m'imaginer. Ma peine n'a rien été. Si j'eusse pu donner mon sang et ma vie, je l'eusse fait de bon cœur... »

En dépit des tendres soins de son épouse, il rend à Dieu son âme intrépidement, le 9 mai, jour de l'Ascension. Et la douleur de la veuve, douleur commune à tant de femmes, s'épanche dans les lettres adressées à la fille et au gendre du défunt: « Il me semble impossible de croire que ce coup me soit arrivé. Je ne le verrai donc plus!... J'ai tout perdu. Celui par qui je vivais content en lui rendant service n'est plus. Il me semble que je n'ai plus rien à faire au monde... Et pour comble de chagrin, Renée avait vu mourir ce même jour son frère, Jacques Burlamaqui.

Agrippa d'Aubigné légua à sa femme de l'argent, ainsi que ses livres français et italiens. Désormais, elle vécut d'une existence retirée, consacrée aux œuvres de pitié, dans une propriété de sa famille, au Petit-Saconnex. Elle mourut en 1641, à l'âge de soixante-trois ans. Son testament est intéressant à lire. Elle y déclare son désir d'être enterrée à Plainpalais, auprès de M. Balbani, « mon très cher et bien aimé mari et des dix enfants que nous avons



Les Expositions

Mlle Marcelle Galopin à la
„Mutuelle artistique", Genève
(27 juin — 18 juillet)

Genève et le lac, ainsi s'intitule, prometteuse de beauté chère aux Genevois, l'exposition qui vient de s'ouvrir dans les salons de la Mutuelle artistique. Y participent MM. Castres, Dufaix, Hornung et M^{lle} Galopin. C'est de cette dernière que nous nous occuperons ici.

Des aquarelles, deux huiles, la plupart du canton et de Genève même, expriment, dans une lumière chaude, l'attrait de maint site familier, que l'on voit parfois sans plus le voir, absorbé que l'on est par les soucis quotidiens. La Treille, la Tour Baudet, le Calabri, la Cour St-Pierre, la Grange, ou encore les quais et cette *Route de Malagnou* où le soleil filtre si gaïement parmi les vieux ombrages, on les retrouve imprégnés d'un charme nouveau.

L'atmosphère dans les œuvres de M^{lle} Galopin, et cette joie des formes et des couleurs dont on